

Colombie : Processus de paix, subversion du genre et résistances

Olga González

► **To cite this version:**

Olga González. Colombie : Processus de paix, subversion du genre et résistances. L'Ordinaire des Amériques, Institut pluridisciplinaire pour les études sur les Amériques à Toulouse (IPEAT), 2019, 10.4000/orda.4638 . hal-02292056

HAL Id: hal-02292056

<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-02292056>

Submitted on 19 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Colombie : Processus de paix, subversion du genre et résistances

Colombia: The Peace Process, Gender Subversion, and Resistance

Colombia: Proceso de paz, subversión de género y resistencias

Colômbia: processos de paz, subversão de gênero e resistências

Olga L González



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/orda/4638>

DOI : 10.4000/orda.4638

ISSN : 2273-0095

Éditeur :

IPEAT, Université Toulouse - Jean Jaurès

Ce document vous est offert par Université Bordeaux Montaigne



Référence électronique

Olga L González, « Colombie : Processus de paix, subversion du genre et résistances », *L'Ordinaire des Amériques* [En ligne], 224 | 2019, mis en ligne le 15 juillet 2019, consulté le 25 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/orda/4638> ; DOI : 10.4000/orda.4638

Ce document a été généré automatiquement le 25 juillet 2019.



L'Ordinaire des Amériques est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Colombie : Processus de paix, subversion du genre et résistances

Colombia: The Peace Process, Gender Subversion, and Resistance

Colombia: Proceso de paz, subversión de género y resistencias

Colômbia: processos de paz, subversão de gênero e resistências

Olga L González

I/ Introduction

- 1 Le 2 octobre 2016, après environ 4 ans de pourparlers entre les FARC et le gouvernement colombien, l'accord de paix difficilement obtenu a été refusé par une étroite majorité des votants (50,2 %). Les analystes colombiens s'accordent pour dire qu'une fraction importante du « NON » a été motivée par les « concessions » faites aux minorités sexuelles, et plus amplement en raison d'une opposition à « l'idéologie de genre ».
- 2 Les lecteurs qui ne sont pas familiarisés avec la vie politique colombienne ont raison d'être surpris. Pourquoi le genre devient-il important dans les pourparlers, alors qu'il n'avait pas été évoqué au cours des 60 années de guerre ? Quel est le rapport entre les questions de genre et une guérilla paysanne de filiation communiste ? Quels secteurs se sont-ils acharnés contre l'inclusion du « genre » dans les accords de paix et quels seront conséquences de ce *backlash* dans la vie politique future ? Cet article a pour objectif de répondre à ces questions. Le travail est réalisé à partir de documents scientifiques, principalement des articles sociologiques ; de rapports institutionnels, principalement réalisés par des ONG et des institutions colombiennes ; enfin, de sources journalistiques sérieuses (comme la revue *Semana* ou le journal *El Espectador*) et par des sources directement produites par les acteurs. Nous mettons également à profit notre très bonne connaissance du contexte colombien.
- 3 Dans un premier temps, quelques éléments de contexte montrent comment, au sein d'une vie politique dominée par l'opposition ami / ennemi des FARC, émergent de nouveaux sujets plus en phase avec la société urbaine et mondiale, comme le « genre ». Nous

verrons ensuite comment, face à la pression des mouvements féministes, les FARC et le gouvernement ont dû nommer des commissions et de spécialistes femmes, et inclure la variable « genre » dans les accords de paix. Par la suite, nous examinerons comment ce facteur nouveau fut appréhendé par les FARC, et nous examinerons leurs propres agissements à l'égard des femmes et des personnes homosexuelles. La dernière partie de cet article examine les très grandes résistances devant l'inclusion du « genre », et particulièrement l'opposition à la « question homosexuelle » ; nous étudierons les poids des églises pentecôtistes dans la formation d'un bloc de forces opposées aux accords de paix. Dans cette section seront scrutés les deux accords de paix (avant et après le référendum) et seront commentées les modifications réalisées.

II/ Pourparlers de paix dans un contexte de lassitude envers les Farc

- 4 Ces dernières décennies, la vie politique colombienne a été fortement marquée par l'existence des Farc. Les positions par rapport à ce groupe, à savoir dialogue ou répression, ont été déterminante dans l'accession des derniers gouvernements au pouvoir. Devenues l'ennemi principal depuis les années 90, l'existence des Farc a été utilisée pour justifier l'intervention des États-Unis en Colombie, en particulier l'intervention militaire (González 2013). Les trois derniers présidents, Pastrana (1998–2002), Uribe (2002–2010) et Santos (2010–2018), ont alterné entre la volonté de dialogue et la reconnaissance de l'existence d'un conflit armé et la répression militaire et l'assimilation des Farc à une bande criminelle ou de narcotrafiquants. Progressivement, la manière dont est défini le conflit avec les FARC a départagé la ligne gauche - droite en Colombie.
- 5 Pourtant, durant les négociations de paix, et après 60 années de guerre, on est à même de constater une fatigue avec la guerre, et une animosité envers les Farc. En effet, si elles jouissent encore d'une certaine popularité à l'étranger, la majorité de la population, principalement celle issue des milieux urbains, est au mieux indifférente, au pire hostile aux Farc.
- 6 Cette lassitude est perceptible lorsque l'on examine l'attention prêtée aux pourparlers pour la paix. Le pays où se sont déroulés les « dialogues du Caguan » (1999-2002)¹ est très différent du pays où se sont déroulés les « dialogues de La Havane » (2012-2016). En effet, les premiers pourparlers ont eu lieu sur le territoire colombien. Ils ont été amplement couverts par la presse et ont bénéficié de la visite de délégations internationales (s'y sont rendus des représentants de gouvernements étrangers, des députés du Congrès des États-Unis, des personnalités comme le directeur de la Bourse de New York). Le pays suivait ces dialogues avec intérêt, jusqu'à la fin des négociations, interrompues brusquement en février 2002.
- 7 Le contraste est grand avec les derniers pourparlers. Installés à Cuba, loin de la Colombie, peu suivis par la presse, limités à un agenda de 6 points², ils n'ont pas attiré l'attention des Colombiens. Par la suite, le référendum qui devait confirmer les décisions historiques prises à La Havane a donné lieu à une abstention particulièrement forte (63 %), et supérieure aux abstentions record du passé.
- 8 Rappelons le contexte des années 2012-2016, période des pourparlers. Il est certain que la fatigue vis-à-vis de ces dialogues qui n'avançaient guère, ainsi que la mise à l'écart du

pouvoir d'Alvaro Uribe³, chantre de l'anticommunisme primaire (un anti-communisme dirigé en premier lieu contre les Farc, mais qui permettait d'enlever toute légitimité à un large ensemble de secteurs progressistes), ont permis à d'autres sujets de capter davantage l'attention des Colombiens. En effet, ces dernières années de nouveaux sujets de mobilisation et de débat dans la société colombienne ont pris de l'ampleur. Citons les très grandes mobilisations des étudiants contre la privatisation de l'éducation en 2011 et en 2016 ; la grande marche des paysans du mois d'août 2013 (les « Dignidades campesinas »), très suivie et, paradoxalement, davantage liée aux forces politiques traditionnelles qu'aux Farc. Citons également les mobilisations contre les féminicides, comme celle de 2012, qui rassembla des citoyens et des représentants politiques pour protester contre l'atroce assassinat, à Bogotá, de Rosa Elvira Cely⁴). Bien que moins suivies que les deux grandes mobilisations citées, ces rassemblements publics contre les violences faites aux femmes marquent un tournant en Colombie et s'inscrivent dans la transversalité des mobilisations féministes (Bereni).

- 9 À leur côté, un autre sujet est apparu ces dernières années sur la place publique en Colombie : la sexualité. A l'instar de ce qui est advenu dans plusieurs pays du Nord à la fin des années 1990⁵, la Colombie connaît une politisation de la sexualité portée essentiellement par les groupes LGBT. En Colombie, ceux-ci ont des revendications semblables à celles qui sont faites ailleurs dans la région (arrêt des discriminations, respect de cette forme de vie, égalité des droits, mariage homosexuel). (Corrales). Ces revendications sont portées par des mouvements modernes, dans un langage contemporain. Aussi, en faire partie, c'est aussi faire partie d'un réseau global, connecté, urbain et jeune, et où la dimension de la fête se conjugue avec la dimension militante – une de ses manifestations extérieures, la *gay pride*, est organisée à Bogota comme dans n'importe quelle autre grande capitale du monde. En Colombie, ce mouvement a obtenu, en 2016, des dispositions favorables (mariage et adoption pour les couples homosexuels) qui toutefois ne sont pas des lois débattues au Parlement mais des lois obtenues via la Cour Constitutionnelle.
- 10 C'est dans ce contexte où se profilaient de nouveaux sujets dans l'espace public qu'étaient réalisés, dans l'indifférence de la majorité des Colombiens, les discussions de La Havane. Ces dialogues de paix ont pris de l'importance en raison du contexte international et particulièrement états-unien : la visite du Secrétaire d'Etat à la Havane, John Kerry, en mars 2016, a été un gage de l'implication du gouvernement Obama dans les pourparlers. Postérieurement, l'élection de Trump et les inquiétudes relatives à la gestion de ce dossier a eu un effet d'accélérateur (Gonzalez 2016).

III/ Les féministes s'invitent à La Havane

- 11 Un acteur social cherchait à faire entendre sa voix depuis le début des pourparlers : les organisations de femmes. Depuis plusieurs années il existe une conscience de la très grande place des femmes, en tant que victimes, dans cette guerre. Ce sont elles qui sont principalement touchées par les déplacements de population ; ce sont également elles qui ont été les principales victimes des violences sexuelles, et c'est dans ce cadre qu'elles ont demandé depuis longtemps l'arrêt de la guerre. De même, depuis plusieurs années certains groupes de femmes se sont organisés pour obtenir une réparation, juridiquement fondée, des dommages causés dans le cadre du conflit (Sandvik et Lemaître).

- 12 Signalons l'existence, au sein du mouvement féministe, d'alliances avec des organisations internationales qui soutiennent et financent des programmes pour la paix et la sortie de la guerre (comme ONU Femmes, l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement, AECID, ou son équivalente états-unienne, USAID). Par ailleurs, il existe de liens générationnels et activistes entre de nombreuses militantes féministes, aujourd'hui à la tête d'importantes organisations féministes, et les Farc.
- 13 Dans l'histoire récente de la Colombie, ce secteur a toujours soutenu la « sortie négociée au conflit », selon l'expression consacrée, ce qui impliquait d'être considérées comme étant crypto-communistes. Dans le champ très polarisé de la politique colombienne des années Uribe, ces femmes ont eu le courage et la clarté de signaler l'importance d'arriver à une solution négociée.
- 14 En effet, depuis les années 1990, la *Red de Mujeres*, la *Ruta Pacífica* et l'*Iniciativa de Mujeres por la Paz* (Réseau des Femmes, Route Pacifique et Initiative des Femmes pour la Paix), les organisations les plus fortes, développèrent un agenda de travail étroitement lié à la résolution du conflit, avec les points suivants : exigence d'un cessez-le-feu bilatéral et de la « démilitarisation » des esprits dans la vie quotidienne ; veiller à un meilleur accès aux terres agricoles ; faire respecter le corps des femmes, traduire devant la justice les crimes commis (et spécialement les violences sexuelles), élaborer des programmes qui prennent en compte le genre et qui œuvrent pour l'égalité entre les hommes et les femmes.
- 15 A La Havane, la demande de représentation de ces organisations n'a été écoutée que deux ans après le début des négociations, et parvenir à se faire une place dans cet espace n'a pas été une tâche facile (Chaparro et Martínez). La table de négociations était composée, dans ses débuts, uniquement par des hommes. C'est seulement en 2013, en raison des pressions des organisations féministes, que cet équilibre fut modifié : trois femmes ont été nommées, deux en tant que représentantes du gouvernement, une en tant que représentante des Farc⁶). A leur côté siégeaient dix-sept hommes. Parallèlement, dans le cadre de ces accords fut constituée une « Commission Historique du Conflit et de ses Victimes ». Composée par des personnalités issues du monde académique, elle avait pour mission d'établir le récit des faits. Cette Commission fut formée de 12 membres, et une seule femme en a fait partie. Postérieurement, en 2014 fut créée une « Sous-commission de genre » qui devait siéger à La Havane et qui était officiellement mandatée pour poser la question de la participation des femmes dans les accords de paix⁷. A partir de ce moment, la participation des femmes devint plus réelle. 18 organisations féministes y ont été écoutées, ainsi que 10 spécialistes des violences de genre et 10 anciennes combattantes venues d'autres pays.
- 16 On voit de quelle manière un acteur politique qui n'était pas pris en considération sérieusement dans ces pourparlers a réussi à asseoir une représentation. La présence des féministes allait donner lieu à des effets imprévus, comme on verra dans les sections suivantes.

IV/ Effets inattendus du « genre » dans le processus de paix

- 17 Au départ, l'initiative d'inclure des femmes ne provenait pas du gouvernement, mais celui-ci s'en servit pour donner des gages du sérieux du processus. Dans les documents officiels, il est fait mention au fait que ce point « n'a pas de précédents dans le monde »

(Oficina del Alto Comisionado para la Paz) ; on souligne l'apport de la Colombie à d'autres (futurs) processus de paix. Il est également rappelé que là où il y a eu participation des femmes, la paix a été plus durable⁸.

Encadré 1 : Les femmes dans les accords de paix⁹

Les questions relatives au genre sont formulées dans les cinq points de l'agenda des négociations qui portent sur des aspects de fond.

1. Dans le point relatif à l'accès à la terre, on considère comme prioritaires les mères qui sont chefs de famille.

2. Dans le point relatif à la participation politique, il est question de créer des programmes de participation et de *leadership* pour les femmes, de promouvoir des organisations de femmes, de faire en sorte que l'obtention des documents d'identité soit facile pour les femmes, de garantir une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les accords de paix et au sein des mouvements sociaux et politiques, enfin de protéger les dirigeantes des mouvements sociaux.

3. Le point relatif à la vérification des accords de paix insiste sur la nécessité d'inclure une proportion de 20 % de femmes.

4. Le point relatif aux « cultures à usage illicite » (coca) affirme qu'il faut écouter les besoins des femmes paysannes et qu'il est nécessaire d'ouvrir des crèches dans l'environnement rural. Quant à la politique relative à la consommation de drogues, il est dit que les femmes (en particulier les femmes en prison.) et la population LGBT consommatrices de drogues auront droit à une attention particulière.

5. Enfin, le point relatif à la justice affirme la nécessité d'avoir une approche de genre dans les tribunaux spéciaux et les commissions de la vérité qui seront créés. Un aspect important est l'exclusion de l'amnistie et du pardon pour les délits sexuels.

18 Pour les Farc, l'inclusion d'une « approche différenciée selon le genre »¹⁰, c'est-à-dire l'inclusion de la variable « genre » dans les thématiques, s'est révélé être un défi : ce mouvement allait être jugé sur des principes qu'il avait peu pris en considération jusqu'alors. En effet, dans le passé, les Farc avaient déjà eu des remarques relatives à la très faible participation des femmes dans les hauts postes. Or le bilan dans les années 2010 était toujours négatif :

Même si les normes internes n'interdisent pas l'ascension des femmes guérilleras au sein de la structure militaire, et malgré le fait que 40 % de ses membres sont des femmes, il n'y a pas de femmes dans les deux plus importants organes de décision, l'Etat Major Central (composé de 31 membres) ni au Secrétariat (composé de 7 membres principaux et de 2 suppléants). (Gloria Castrillón 83)

19 Cette faible représentation dans les postes de pouvoir s'accompagne néanmoins d'une relativement bonne distribution des rôles de genre dans les tâches les plus basses. Plusieurs témoignages attestent que les tâches considérées comme féminines, par exemple la cuisine, ou des travaux physiquement exigeants, comme le transport du bois, étaient réalisées autant par des hommes que par des femmes. Les chercheurs

s'interrogent sur la manière où les femmes guérilleras ont vécu la rupture des rôles traditionnels (Londoño).

- 20 S'il y avait partage des tâches quotidiennes, les barrières rencontrées par les femmes se situaient sur un autre plan : à même niveau de compétences, il était beaucoup plus difficile pour elles de monter dans les grades militaires de l'organisation. Ainsi, plusieurs témoignages parlent de la plus grande difficulté de commander une troupe lorsque l'on était femme. Celles qui y arrivaient devaient affronter aussi bien le niveau d'attente de leurs supérieurs hommes que les réticences de leurs subalternes (Rueda). Le rôle de commandement, visiblement, n'était pas celui attendu pour une femme.
- 21 De même, la morale sexuelle était beaucoup plus stricte pour les femmes. A l'intérieur des Farc il n'y avait pas d'espace privé, et pour avoir des relations sexuelles, il était nécessaire d'avoir l'autorisation de son supérieur. Par ailleurs, les femmes qui changeaient de partenaire étaient jugées sévèrement (et l'inverse ne se produisait pas) (Gamache).
- 22 La question du harcèlement et de l'abus sexuel au sein des Farc est un sujet délicat. Certaines recherches mettent en avant la divergence des témoignages selon le rang. Les guérilleras de base seraient plus souvent victimes de violences que les plus haut gradées (Uribe Sagayo). De son côté, la justice colombienne s'est penchée sur le sujet et a produit un long rapport où sont compilés les témoignages de plusieurs anciennes guérilleras (El Espectador 2016). En voici l'un d'eux :
- J'avais environ 16 ans. Et dans cette unité, les commandants nous obligeaient à avoir des rapports sexuels avec eux. Ils ne nous attachaient pas avec des cordes, non, mais ils faisaient un travail psychologique très fort, par exemple en nous faisant effectuer des travaux forcés jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction. Et c'était surtout vrai pour les filles qui étaient jolies. Moi, j'ai beaucoup souffert, parce que les commandants voulaient toujours coucher avec moi et ils m'y obligeaient, et cela nous exposait à contracter des maladies vénériennes. Grâce à Dieu je n'en ai pas attrapé, mais en tant qu'infirmière, j'ai vu plein de filles avec ce genre de maladies.
- 23 Quant à la maternité, la grossesse était interdite. De nombreux cas d'avortements forcés, des curetages, ont été documentés (Uribe Sagayo ; Pinzón Paz ; El Espectador 2017). En revanche, aucune mention n'est faite aux préservatifs ni aux méthodes de contraception chez les hommes (vasectomie).
- 24 Notons que la fin du conflit et la signature des accords de paix ont changé toute cette configuration ; dès la fin 2016, la presse s'est fait écho du *baby boom* chez les Farc. Désormais, l'ouverture de crèches dans les zones de concentration des guérillas est une revendication sérieusement prise en considération.
- 25 En ce qui a trait au retour à la vie civile, Rubio montre que la situation des femmes est beaucoup plus difficile que celle des hommes. Les sanctions de la société à l'égard de femmes combattantes, la difficulté de trouver un conjoint qui n'ait aucun lien avec les Farc, la plus grande précarité dans le monde du travail, enfin la mémoire des abus subis sont des facteurs plus contraignants.
- 26 La visibilité acquise par les revendications féministes des dernières années, dans les médias et auprès des chercheurs, a lieu également à l'intérieur des Farc. Les commandantes femmes (à savoir, Victoria Sandino, Natalie Mistral, Camila Cienfuegos, Alexandra Nariño, Manuela Marín et Isabela Sanroque) ont acquis progressivement une plus grande visibilité. Une page web, « Mujer fariana » (« Femme des Farc ») fut créée¹¹. Et

lors de la Première Rencontre Nationale des Femmes des Farc –EP, en juillet 2017, Victoria Sandino, a déclaré :

Je dois vous dire que je suis très contente de cette rencontre, car pour la première fois un nombre important de femmes et d'hommes, depuis les bases de l'organisation jusqu'à la direction, nous discuterons à fond les problèmes des femmes colombiennes, et de nos défis en vue de l'incorporation à la vie civile. [Nous faisons] un appel fraternel et « sorore » à toutes et à tous les camarades, afin de nous connaître et de nous reconnaître en tant que femmes des Farc et hommes des Farc souhaitant modifier les relations sociales de genre inégales, ainsi que toutes les causes de l'oppression du patriarcat, du capitalisme et du racisme que nous connaissons dans le monde et spécialement en Colombie.

- 27 L'inclusion à La Havane des femmes et des questions relatives au genre fut possible en raison du soutien des féministes au processus de paix, et il souleva de nombreux défis pour les Farc. L'inclusion des minorités sexuelles, elle, a répondu à d'autres dynamiques.

V/ La question LGBT

- 28 Pour les FARC, les revendications relatives à la diversité sexuelle ont été, de toute évidence, une découverte. L'homosexualité était interdite dans les rangs des FARC. Une commandante en parlait au journaliste et écrivain Paco Gómez Nadal dans ces termes : « Nous venons d'une tradition très enracinée, paysanne, avec des positions très conservatrices en affaires de mœurs... La plupart de nos combattantes et de nos combattants proviennent de familles chrétiennes... » (Isabela Sanroque) (Gómez Nadal)¹². L'homophobie est ainsi justifiée en raison des valeurs culturelles dominantes.
- 29 Mais les préjugés homophobes ne se limitent pas à la guérilla. Les partis de gauche colombienne, sauf exceptions, ont été homophobes, comme on a pu l'apprécier durant les discussions (avortées) sur le mariage homosexuel au Congrès, en 2013. Le Parti vert et le Parti Polo, considérés de gauche, n'ont pas fixé une position commune sur cette question, laissant leurs députés libres de voter selon leurs convictions. Plusieurs s'y sont opposés avec des arguments comme la crainte de la pédophilie ou bien, parce que « Si je meurs, je n'aimerais pas que mes enfants soient adoptés par un couple du même sexe » (sénateur Mauricio Ospina, parti Polo).
- 30 L'arrivée de ce sujet à La Havane a eu lieu par le biais du mouvement social des femmes, lequel avait intégré, comme on a vu, l'« approche de genre ». Pour ce mouvement, il était évident que le féminisme ne consistait pas uniquement à œuvrer pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'agissait aussi de lutter en vue de transformer une organisation sociale qui divise les rôles selon le genre (ou sexe). Pour les mouvements LGBT, cet agencement des rôles est aussi sexuel, c'est-à-dire relatif aux normes de comportements relatifs aux partenaires sexuels.
- 31 Ces mouvements, et plus globalement les études de « genre » et les apports du féminisme ont creusé un sillon dont on voit progressivement les germes. Ainsi, en 2015 la « Commission de la Mémoire Historique » a publié par un rapport sur les discriminations et les violences contre la population LGBT dans le cadre du conflit armé (CNMH). Et c'est bien grâce au mouvement féministe que deux des plus importantes organisations qui travaillent pour les droits humains LGBT, *Colombia Diversa* et *Caribe Afirmativo* ont pu se rendre à La Havane, en mars 2015. Sur place, elles ont fait connaître les persécutions qu'ont subies les personnes LGBT, essentiellement de la part des paramilitaires et des

forces armées, mais aussi, dans une moindre mesure, de la part des Farc. Une de leurs demandes est de mieux documenter les faits :

Vu le faible niveau d'information, ainsi que des recherches et de la visibilité de la violence qui s'exerce contre la population LGBTI, nous demandons aux deux parties en conflit que dans la Commission de la Vérité qui vraisemblablement sera mise en place, cette forme de violence soit prioritaire, avec d'autres violences qui ont eu lieu durant le conflit. Pour ceci, la Commission de la Vérité devra créer des mécanismes concrets pour réaliser des recherches, informer et discuter sur les violences basées sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression du genre (Colombia Diversa 2015).

- 32 Le processus de paix a acquis une dynamique propre, bien au-delà des attentes initiales des Farc et du gouvernement. Des questions auparavant marginales (femmes, minorités sexuelles) et qui ne faisaient pas partie de l'agenda sont venues s'insérer, de manière transversale cette fois-ci, dans les discussions de paix. La disposition des Farc a été l'ouverture d'esprit, comme on le lit dans les déclarations d'un de ses plus hauts chefs, Ivan Marquez : « Nous reconnaissons que les personnes LGBTI ont souffert à cause de nous ; ceci était le produit de notre ignorance, mais nous n'allons pas en rester là parce que la révolution ne peut pas être homophobe » (Otero).

VI/ La peur et la renégociation des accords de paix

- 33 En 2016 ont été publiés les accords de paix, environ 300 pages d'énoncés de principes généraux, avec parfois une composante technique sur la manière de mettre en place certains programmes prévus. C'est sur la base de ces accords de paix que les Colombiens devaient voter lors du référendum d'octobre 2016.
- 34 Certains secteurs n'avaient eu cesse d'exprimer leurs réserves, comme les secteurs proches de l'armée ou d'Alvaro Uribe. Depuis le début des négociations, ces secteurs (qui exercent leur influence sur un grand nombre de Colombiens) mettent en cause la reconnaissance des Farc comme acteur politique.
- 35 Plus intéressante dans la perspective qui est la nôtre est le cas des secteurs qui ne s'étaient pas exprimés contre les accords de paix, mais qui ont décidé de faire campagne pour le « NON », ou de ne pas soutenir le camp du « OUI ». L'église catholique fait partie des derniers : rappelons que la Conférence des Evêques, sa plus haute instance, n'a pas appelé à voter OUI pour le référendum, alors qu'elle avait soutenu les dialogues de paix, y compris aux moments les plus difficiles. Ainsi, alors que le médiateur du gouvernement, Humberto de la Calle, exprimait son désarroi en juillet 2015 (« Le processus de paix est au pire moment depuis que nous avons débuté les pourparlers »), Monseigneur Luis Augusto Castro affirmait :
- A présent, il faut avoir de la patience, parce que le processus [de paix] semble interminable. Il s'est développé un soupçon, l'impunité, et d'aucuns affirment que l'on est en train de donner le pays aux Farc. Mais ceci n'est pas le cas. Il y a des difficultés en raison des points traités [dans l'agenda], et les positions sont éloignées, mais le plus important est que ce processus est bien vivant (El Nuevo Herald).
- 36 L'église catholique n'a pas expliqué son changement d'avis sur le processus de paix au moment du référendum. Il est très probablement dû à l'inclusion des droits pour les personnes LGBT. D'autres églises et partis politiques, et particulièrement ceux qui se réclament du crédo chrétien et pentecôtiste, ont été plus explicites. Certaines ont été les

étendards de la bataille du « NON », car l'inclusion des questions en rapport avec l'extension des droits pour la population LGBT était perçu comme une menace dans leur conception du monde (voir Encadré 2).

Encadré 2 : « L'idéologie de genre existe-t-elle ? »

Un faux débat sur les mots

En Colombie, le débat sur l'inclusion des droits LGBT dans les accords de paix prit une forme quelque peu équivoque. En effet, le débat s'est beaucoup centré sur l'expression « idéologie de genre », souvent utilisée par les opposants à l'inclusion des droits LGBT dans les accords. Pour les partisans des accords, et globalement les personnes favorables aux droits LGBT, le terme « idéologie de genre » était employé pour semer la confusion. De nombreuses interventions, tribunes d'opinion, etc. furent réalisées pour expliquer que « l'idéologie de genre, ça n'existe pas », voire qu'il fallait utiliser la « bonne expression », à savoir l'« analyse avec une approche différentielle des sexes ».

Se focaliser sur la correction ou le bon emploi des mots ne nous semble pas la meilleure manière d'avancer sur le sujet. De toute évidence, les personnes qui emploient ce type d'expressions sont en train d'exprimer leur profond désarroi par rapport à ce qu'ils considéraient comme émanant d'un ordre naturel, et changer l'appellation ne changera pas le fond du problème. C'est pourquoi, à notre avis, tel qu'il est posé aujourd'hui en Colombie, ce débat fausse la donne. Le débat de fond qu'il faudrait avoir (mais il est, certes, très difficile) consiste à avancer dans la compréhension des mécanismes sociaux qui entourent la construction du genre et l'orientation sexuelle. De réelles avancées ont eu lieu, ces dernières années, en ce qui touche à la construction de l'identité des sexes (féminités et masculinités), ainsi, de larges secteurs auparavant fermés à l'idée d'égalité entre les hommes et les femmes y sont aujourd'hui favorables. Un long travail reste à faire en ce qui concerne les orientations sexuelles.

- 37 Un exemple parmi tant d'autres est celui du pasteur et conseiller municipal du *Partido Cristiano de Transformación y Orden* (Parti Chrétien pour la Transformation et l'Ordre), Marco Ramírez. Alors qu'il était favorable, dans un premier temps, aux accords de paix et s'était exprimé pour le OUI, il a changé d'avis en cours de route : « Le pacte du gouvernement avec les Farc a une indéniable motivation athée-marxiste ». Dans ses prêches, il expliquait : « Mes chers aimés, avez-vous réalisé que le Président Santos a décidé de gouverner au service de l'agenda homosexuel ? » (Las 2 Orillas).
- 38 De son côté, la très influente sénatrice, militante chrétienne et membre du Parti Libéral, Viviane Morales, affirmait :
- Le problème, c'est que ce genre de sujet ne devrait pas être abordé par l'État dans l'Accord de paix ; il devrait être abordé au Congrès. Il est évident que le fait de traiter de ces sujets engendre une réelle préoccupation dans la communauté chrétienne. Pour quelle raison ? Parce que ces dispositions feraient ainsi partie de la Constitution. C'est-à-dire que l'on provoquerait un grand changement culturel dans la société, alors même que l'on ignore quelles seraient les implications. Ces changements n'auraient pas été discutés de manière démocratique (Semana 2016).
- 39 La majorité des six mille églises chrétiennes se sont alignées sur ces positions¹³. Certes, des messages approximatifs, exagérés ou mensongers ont circulé via les réseaux sociaux les jours préalables au vote, comme celui-ci : « Dans les accords de La Havane, le point N

° 82 se réfère à l'engagement d'établir une politique publique basée sur l'idéologie de genre. Ces accords deviendront une norme supra constitutionnelle, c'est-à-dire qu'ils seront inscrits dans la Charte (*inamovibles*) ». Rappelons tout de même que la diffusion de messages approximatifs ou faux sont habituels à la veille des élections.

- 40 Ce qui est certain, c'est que ces opposants pouvaient s'appuyer sur les forces rassemblées lors de deux grandes mobilisations de cette même année 2016. La première eut lieu pour s'opposer à la diffusion, dans les écoles, des « manuels pour l'éducation sur le genre¹⁴ ». Plusieurs dizaines de milliers de manifestants étaient sortis dans les rues de tout le pays pour s'opposer à ces manuels, défendus par la ministre de l'Education Gina Parody, « outée » comme lesbienne depuis plusieurs années. La seconde fut la mobilisation pour s'opposer à la loi qui permet depuis 2015 l'adoption par des couples homosexuels. Plus de 2 millions de Colombiens avaient donné leur signature pour révoquer cette loi. (González 2016)
- 41 Ce qui gênait profondément ces secteurs n'était pas tellement l'idée de concevoir une égalité entre les hommes et les femmes (dans le sens d'une égale reconnaissance des droits). Ce que les pourfendeurs de « l'idéologie de genre » craignaient, c'est la remise en cause de l'hétérosexualité et, par là même, de la famille traditionnelle. Si les droits des personnes LGBT venaient à modifier le système traditionnel (« naturel » selon eux), et la place centrale de l'hétérosexualité, ils seraient combattus. La place des femmes, en revanche, semble acquise, comme on peut voir dans le communiqué des associations des ministres (pasteurs) chrétiens :
- « Si l'accord final avait décidé de se restreindre uniquement à la promotion et à la protection des droits des femmes, et particulièrement de celles qui ont été victimes du conflit armé avec les FARC, nous n'aurions pas eu l'événement politique de refus de « l'idéologie de genre » le 10 août [date de la grande mobilisation contre les Manuels dans les écoles], où des centaines de milliers de colombiens de différents secteurs et de manière spontanée se sont exprimés dans tout le pays. Ils n'auraient pas voté NON par la suite »¹⁵.
- 42 Nous avons largement expliqué comment les Accords de paix ont inclus ce sujet transversal, alors que, comme on le voit, il était fortement sujet à polémique. Essayons à présent de comprendre pourquoi, malgré le fait d'être un pays laïc, d'avoir des lois libérales et une Constitution qui reconnaît les droits des minorités ethniques (et de leurs mœurs), la Colombie est aussi un territoire où les projets conservateurs (et homophobes) prospèrent autant.
- 43 Penchons nous sur l'histoire récente : n'oublions pas les années de guerre civile des années 40-50, une guerre entre partis et pour l'orientation de la société. Laureano Gomez, le chef historique du Parti Conservateur, fut une sorte de croisé de Christ dans les tropiques et y a mené un véritable combat moral. Avec son parti et l'armée, il a réussi à imposer la défense de la religion catholique, du dieu catholique, ainsi que l'organisation de l'école, le respect du crucifix¹⁶, et a placé la religion au centre de l'ordre social.
- 44 Alors même que des évolutions sont perceptibles dans l'église catholique et protestante (Gross et Bethmont, 2017), les églises chrétiennes de type pentecôtiste ont repris et renforcé ce message. Chacune avec sa méthode, elles ont en commun le combat contre l'avortement, contre l'éducation sexuelle, contre les droits à la population LGBT. Ces sujets, de fait, sont au cœur de leur agenda. Ces églises ont aujourd'hui une bonne représentation au Congrès (en 2017 elles avaient 15 députés, répartis entre les partis traditionnels et ecclésiastiques : Ortega 2010).

- 45 Renforcés par le NON, dans les jours qui ont suivi le référendum, les pasteurs et les représentants politiques de ces églises se sont rendus à La Havane et au Palais présidentiel, à Bogota. Ils s'y sont rendus avec des exigences relatives aux points suivants : la famille ; les victimes chrétiennes ; le droit d'élever ses enfants ; la liberté de cultes ; la non stigmatisation en raison de ses croyances ; l'idéologie de genre ; la participation politique ; la propriété privée. Compte tenu des discussions et observations, le premier accord (297 pages) a été modifié (2^{ème} accord, 310 pages). Dans le Tableau 1 ci-dessous, nous avons confronté les deux accords en fonction du choix lexical des termes associés à l'objet de notre étude :

Tableau 1 : Lexique de genre des deux accords paix		
Lexique	Accord de paix, 1ère version (# d'occurrences)	Accord de paix, 2ème version (# d'occurrences)
« genre »	113	54
« approche de genre »	21	16
« diversité sexuelle »	1	0
« condition sexuelle »	2	0
« orientation de genre »	8	0
« identité de genre »	7	0
« LGBTI »	10	16
« transgenre »	0	0
« homosexuel »	0	0
« lesbienne »	0	0
« femmes »	185	209
« femme »	12	13
« hommes »	54	66
« homme »	1	1
« hommes et femmes »	47	59
« violence de genre »	6	5

« violence sexuelle »	15	15
« accès charnel violent »	7	7
« abus sexuel »	1	1
« sexisme »	1	0
« religion »	1	3
« églises »	5	8
« minorités religieuses »	0	2
« liberté de cultes »	0	1

- 46 Les changements lexicaux offrent quelques pistes de réflexion. Comme on voit, le mot « genre » est le grand sacrifié de cette épuration : on passe de 113 à 54 occurrences. Dans le même registre, baisse la fréquence des termes associés, tels que « approche de genre » ; « diversité sexuelle » ; « condition sexuelle », ou bien les termes « orientation sexuelle » et « identité de genre » (qui dans les faits, sont très souvent employés ensemble –ils donnent le sigle « OSIG », dans le jargon des organisations internationales).
- 47 Quant au terme « LGBTI », les composantes du sigle ne sont jamais décomposés. Les documents ne contiennent aucune mention aux mots « lesbienne », « transgenre », « intersexuel », « bisexuel » ou « gay ». La condition « homosexuelle » n'est pas mentionnée non plus. Seul, le terme « LGBTI » est employé comme synonyme de diversité sexuelle (il est fort probable, en revanche, que les adversaires des LGBTI aient du mal à définir chacune des composantes du sigle).
- 48 La légère augmentation du nombre d'occurrences est due, en partie, à la baisse du champ lexical où le « genre » était directement évoqué. Il est dû également au travail mené par les mouvements pour les droits des minorités en vue d'expliquer les droits LGBT. Cette trace du sigle LGBT indique aussi que les rédacteurs du document ont essayé, malgré le revers électoral, de ne pas trop bousculer l'esprit des accords.
- 49 Le mot « femmes » est employé 185 fois dans la première version et 209 dans la seconde. Cet accent souligne la volonté de décliner les politiques dirigées aux femmes (voir encadré page æ), car « [elles subissent un] impact disproportionné en raison du conflit ». Cet accent met en évidence que l'on veut atteindre à une forme de parité, ne serait-ce que formelle (au niveau du langage). Ainsi, l'expression « hommes et femmes » apparaît 47 et 59 fois respectivement. A côté, le terme « hommes », seul, n'apparaît que 7 fois (alors que le terme « femmes », seul, apparaît 150 fois). Rappelons-nous des accords de paix signés dans le passé : nulle mention n'était faite aux femmes. Les accords de paix, dans sa version 2016, reflètent des changements sociaux profonds et désormais ancrés dans le langage.
- 50 La lutte contre l'impunité des violences sexuelles causées dans le cadre du conflit a été un point où convergent les différentes associations féministes. Dans l'accord de paix, en cas

de violence sexuelle il ne peut y avoir ni amnistie ni pardon. En ce qui concerne ce point, il n'existe pas de différence entre la première et la seconde version des accords de paix –à cette exception près, que le mot « sexisme » a été exclu des accords.

- 51 Les références à la religion, concrètement les mentions faites aux victimes des minorités religieuses, ont gagné un espace dans le second accord de paix. Dans le chapitre dédié à la « mise en œuvre, vérification et approbation » (194), il y a désormais un paragraphe sur les croyants :

Le respect à la liberté des cultes implique la reconnaissance et le respect des pratiques de toutes les manifestations religieuses, ainsi que des cultes, croyances et confessions, sans discrimination ou stigmatisation de quelque sorte. Pour mener à terme l'Accord Final, sera promue la participation active des églises, ainsi que celle des confessions religieuses, des organisations qui ont pour base la foi, et des organisations du secteur religieux qui œuvrent dans la construction de la paix. De la même manière, seront prises les mesures nécessaires afin de rétablir, en égalité de conditions, les droits des personnes et des groupes qui ont été victimisés en raison de leurs croyances religieuses et à cause du conflit armé.

- 52 De manière synthétique, nous dirons qu'il existe bel et bien quelques différences entre les deux versions de l'accord de paix. Ces modifications ne sont pas, néanmoins, essentielles. Les plus importants changements sont deux : la restriction de l'« approche de genre » aux seules femmes et l'introduction des droits des « minorités religieuses ».

VII/ Conclusion : des batailles militaires aux batailles morales ?

- 53 Au début des pourparlers, les Farc ont exigé qu'il y ait des militaires haut gradés dans la table des négociations. En tant que force armée, leur conception a toujours été de discuter entre « égaux », et les militaires ont toujours fait l'objet de leur respect, voire de leur admiration.
- 54 Comme dans les dialogues précédents, il n'y avait aucune place pour les femmes et encore moins pour les minorités sexuelles. Les unes et les autres n'étaient pas représentés physiquement, et les questions les concernant ne figuraient pas parmi les points à traiter¹⁷. Les « questions de genre » sont arrivées à La Havane grâce à l'insistance et la ténacité des mouvements féministes et LGBT.
- 55 Or, sans que ces mouvements l'aient envisagé, ces questions sont devenues plus subversives que plusieurs autres points contenus dans les accords de paix. L'« approche de genre » réveilla les fantasmes de larges secteurs de la société colombienne.
- 56 Pour comprendre ces résistances, il faut tenir compte des transformations survenues ces dernières années dans le pays, et des forces contradictoires qui le traversent. Certes, de grandes avancées ont eu lieu en matière de reconnaissance de la diversité ethnique, de pluralisme politique, ou en termes de reconnaissance de la violence de genre et des droits des minorités sexuelles.
- 57 Ainsi, depuis 1991, de nombreuses lois ont inclus la variable ethnique, ainsi que la possibilité, pour les minorités politiques, d'obtenir une représentation. Plus récemment, dans les années 2010, ont été votées des lois contre les féminicides, contre la discrimination en raison du genre ou de l'orientation sexuelle, ou des lois permettant le changement de nom pour les personnes transgenre. Ces avancées sont indéniables, et

d'importants secteurs des couches supérieures et moyennes urbaines soutiennent ces évolutions.

- 58 Parallèlement, cependant, une autre transformation s'est produite, c'est la montée en force des églises chrétiennes pentecôtistes. Il s'agit d'une transformation plus lente, qui survient depuis des décennies et qui s'est produite dans un contexte de baisse des pratiques religieuses catholiques. Aujourd'hui, l'évangélisation pentecôtiste frappe par sa magnitude (García-Ruiz ; Oualalou). Par rapport aux questions de « genre », et contrairement aux évolutions propres au catholicisme et au protestantisme¹⁸, les églises pentecôtistes ont une conception rigide de la famille et des rôles de genre. Elles n'admettent pas les pleins droits pour la population LGBT.
- 59 Nombre de ces églises ont essaimé dans le tissu institutionnel et politique. Pratiquement toutes les communes de la Colombie ont au moins un conseiller municipal chrétien et comme on a vu, elles ont également une forte représentation dans le Congrès. On estime à 20 % les Colombiens pratiquants chrétiens¹⁹. L'Etat colombien, de son côté, a des difficultés pour mettre en œuvre les principes laïques qu'il devrait incarner selon la Constitution (voir la note de bas de page n° , sur le crucifix de la Cour Constitutionnelle). Enfin, sur le plan des relations sociales, ces églises répondent à une forme d'attente, alors même que l'athéisme est, au mieux, inconcevable, au pire, réprimé.
- 60 Comme on a vu, dans le contexte de désintérêt pour les dialogues à La Havane, les Farc on eu dans les féministes un allié, qui se dirigeait à eux comme acteur politique à part entière. Soucieux de leur filiation communiste et égalitaire, et souhaitant être en phase avec les débats de la Colombie la plus progressiste, ils se sont montré ouverts et sensibles par rapport au « genre ». Ainsi, le Parti Force Alternative Révolutionnaire du Commun (le nom de leur parti politique, constitué en 2017) a proposé à une femme trans de faire partie de ses listes au Congrès. Il n'est pas exclu, néanmoins, qu'ils auront à affronter de fortes critiques compte tenu de leurs propres actions dans le passé²⁰.
- 61 De leur côté, les secteurs qui historiquement se sont opposés aux Farc (fidèles d'Alvaro Uribe, secteurs proches de l'armée) ont bien compris que l'introduction de la variable « genre » leur permet de renouveler les polémiques contre leur ennemi historique. Les églises pentecôtistes jouent sur la hantise du « castro-chavisme », des accords de paix et des questions de genre, comme on le voit dans cette déclaration d'un des grands dirigeants de ces églises :
- Les Farc ont en la personne Chavez l'exemple à suivre, d'où le besoin qu'on a de regarder ce qui peut se passer au Venezuela. Nous voulons que ce soit clair : dans l'accord de paix, la propriété privée doit être respectée. Ce n'est pas une question de protéger les grands propriétaires, mais parce que chaque homme et chaque femme a le droit d'avoir accès à la terre (Semana 2016).
- 62 En somme, il nous semble important de faire un effort de compréhension de ce qui s'est passé avant et après le référendum. Contrairement à l'analyse dominante en Colombie, il ne s'agit pas d'une manipulation des masses par des secteurs malintentionnés. Nous sommes devant une fracture, réelle, qu'il faut lire aussi dans la continuité de la culture politique du pays. Dans les années 1950, les affaires de la sphère « privée » étaient considérées sous l'optique de la morale religieuse. Aujourd'hui, les questions d'identité de genre et d'orientation sexuelle sont défendues avec acharnement par les morales des nouvelles églises.
- 63 Ces sujets joueront un rôle important dans la nouvelle ligne de démarcation de la vie politique et sociale en Amérique latine (Costa Rica et la montée fulgurante du candidat

anti-mariage homosexuel durant la campagne électorale, Brésil et l'ascension incontournable des partis évangéliques) et ils jouent un rôle croissant dans d'autres pays du monde (France et la « Manif pour tous », Espagne et la remise en cause du droit à l'avortement, Etats-Unis et les polémiques sur les toilettes pour les personnes transgenre). Ainsi, même dans des pays ayant connu une avancée des droits des femmes ou des minorités sexuelles, on assiste à un *backlash*.

- 64 Au fond, ces manifestations sont le symptôme d'une profonde transformation anthropologique, la subversion du genre. Si l'équilibre de pouvoir entre les hommes et les femmes s'est modifié dans un laps de temps bref à l'échelle des transformations historiques, ces modifications ne sont pas irréversibles. Il est certain qu'elles provoqueront des réactions et que certains chercheront à rétablir l'ordre passé. Dans le futur, dans un pays comme la Colombie, les secteurs progressistes devront se battre pour accéder aux droits à la contraception et à l'avortement²¹, à l'égalité hommes-femmes et à la reconnaissance de la diversité en termes d'orientation sexuelle et de genre. La subversion de genre se poursuivra, mais devra affronter un environnement social et politique d'une grande hostilité.

BIBLIOGRAPHIE

Articles et ouvrages

- BERENI, Laure. « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes ». In BARD, Christine. *Les féministes de la 2ème vague*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 27-41.
- CASTRILLON PULIDO, Gloria Yaneth, « ¿Víctimas o victimarias ? El rol de las mujeres en las FARC. Una aproximación desde la teoría de género ». *Opera*, 2015, n° 6, p. 77-94.
- CORRALES Javier. « The Politics of LGBT Rights in Latin America and the Caribbean : Research Agendas ». *European Review of Latin American and Caribbean Studies*. 2015, n° 100, 53-62.
- FASSIN, Eric et Clarisse FABRE, *Liberté, égalité, sexualités : actualité politique des questions sexuelles*. Paris : Belfond Le Monde, réédition augmentée, 2004.
- GARCIA-RUIZ, Jesús. « Le néopentecôtisme au Guatemala : entre privatisation, marché et réseaux ». *Critique internationale*. 2004, 22, n° 1, p. 81-94.
- GONZALEZ, Olga L. « Colombie : les dialogues de paix de la dernière chance ? ». *Mouvements*. 2013, 4, n° 76, p. 78-89.
- GROSS, Martine et Rémy BETHONT (dir.). *Homosexualité et traditions monothéistes : Vers la fin d'un antagonisme ?*. Genève : Labor et Fides, 2017.
- LONDOÑO, Luz M., « La corporalidad de las guerras : una mirada sobre las mujeres combatientes desde el cuerpo y el lenguaje ». *Revista de Estudios Sociales*. 2005, n° 21, p. 67-74.

ORTEGA GOMEZ, Bibiana A., « El hilo invisible entre el creer y el poder de las relaciones entre política y religión en el caso del MIRA y el IDMJI ». *Revista Eletrônica de Ciências Sociais* [en ligne]. 2010, 4, n° 11, [consulté le 30 juin 2019]. <https://periodicos.ufjf.br/index.php/csonline/article/view/17177>

OUALALOU, Lamia. *Jésus t'aime : La déferlante évangélique*, Paris : Editions du Cerf, 2018.

PINZON PAZ, Diana. « La violencia de género y la violencia sexual en el conflicto armado colombiano ». In RESTREPO, Jorge A. y David APONTE (ed.). *Guerra y violencias en Colombia : herramientas e interpretaciones*. Bogotá : Editorial Pontificia Universidad Javeriana, 2009, p. 353-394.

RANGEL, Alfredo, ARTETA, Yezid, LOZANO, Carlos y Medina MEDOFILO. *Qué, cómo y cuándo negociar con las Farc*. Bogotá : Intermedio, 2008.

RUBIO, Mauricio. *No llores por Tanja, Colombia : Mujeres en el conflicto armado*. « Serie working papers FIP », n° 12. Bogotá : Fundación Ideas para la Paz, 2013.

RUEDA CALDERON, Zenaida. *Confesiones de una guerrillera*. Bogotá : Planeta, 2009.

SANDVIK, Kristin et Julieta LEMAITRE. « Finding the Roads to Justice ? Examining Trajectories of Transition for Internally Displaced Women in Colombia ». *Stability :*

International Journal of Security & Development. 2017, 6 n° 1, p. 1-18.

URIBE SAYAGO, María José. « El Estatus de los Derechos Sexuales y Reproductivos de las Mujeres en las FARC ». Tesis : relaciones internacionales. Universidad San Francisco de Quito (USFQ), 2016.

Présentation orale

GAMACHE, Elodie. « Les combattantes dans les groupes armés : le cas du FARC ». Séminaire « Genre et conflits armés » organisé par la professeure Carol Mann. Paris : Université Paris 9, 2016.

Rapports institutionnels

CNMH, Centro Nacional de Memoria Histórica, « Aniquilar la diferencia : lesbianas, gays, bisexuales y transgeneristas en el marco del conflicto armado colombiano ». [en ligne] 2015. [consulté le 30 juin 2019]. <http://www.centrodememoriahistorica.gov.co/descargas/informes2015/aniquilar-la-diferencia/aniquilar-la-diferencia.pdf>

CHAPARRO González, Nina y Margarita MARTINEZ OSORIO. « Negociando desde los márgenes : la participación política de las mujeres en los procesos de paz en Colombia (1982-2016) », Documentos 29 [en ligne]. Ideas para construir la paz, DeJusticia, Bogotá, 2016. [consulté le 30 juin 2019]. https://www.dejusticia.org/wp-content/uploads/2017/04/fi_name_recurso_925.pdf

COLOMBIA DIVERSA. Intervención de Mauricio Albarracín, Director Ejecutivo, Subcomisión de Género de la Mesa de Conversaciones entre el Gobierno Colombiano y las FARC – EP, 6 mars 2015. [consulté le 30 juin 19]. <http://www.colombia-diversa.org/2015/03/intervencion-completa-de-colombia.html>

COLOMBIA DIVERSA. *Vivir bajo sospecha : Estudios de caso : personas LGBT víctimas del conflicto armado en Vistahermosa y San Onofre*, 2017. [Consulté le 30 juin 2019]. <http://www.colombiadiversa.org/conflictoarmado-lgbt/documentos/vivir%20baja%20sospecha.pdf>

HUMANAS et CIASE. *Vivencias, aportes y reconocimiento : las mujeres en el proceso de paz de La Habana*, 2017. [consulté le 30 juin 2019]. https://www.humanas.org.co/alfa/dat_particular/ar/ar_95749_q_Las_mujeres_en_la_Habana_v2.pdf

OFICINA DEL ALTO COMISIONADO para la Paz, « La paz es conmigo : Las mujeres como protagonistas en la construcción de paz », sd. [consulté le 30 juin 19]. <http://www.altocomisionadoparalapaz.gov.co/herramientas/Documents/Cartilla-etnias-paz.pdf>

Presse

EL COLOMBIANO, « Los cristianos, una fuerza clave para las elecciones de 2018 » [en ligne]. février 2017. [consulté le 28 novembre 2017]. <http://www.elcolombiano.com/colombia/politica/posibles-candidatos-de-cristianos-a-las-elecciones-presidenciales-de-2018-CF5979433>

EL ESPECTADOR, « Corte Constitucional negó petición para retirar Cristo en la Sala Plena » [en ligne]. 19 mai 2016. [consulté le 28 novembre 2017]. <http://www.elespectador.com/noticias/judicial/corte-constitucional-nego-peticion-retirar-cristo-sala-articulo-633130>

EL ESPECTADOR, « ¿Por qué Álvaro Uribe llamó a Daniel Samper Ospina « violador de niños » ? » [en ligne]. 15 juillet 2017. [consulté le 28 novembre 2017]. <http://www.elespectador.com/noticias/politica/por-que-alvaro-uribe-llamo-daniel-samper-ospina-violador-de-ninos-articulo-703413>

EL ESPECTADOR, « Relatos de violencia sexual en las Farc » [en ligne]. novembre 2016. [consulté le 28 novembre 2017]. <http://www.elespectador.com/noticias/judicial/relatos-de-violencia-sexual-farc-articulo-664189>

EL ESPECTADOR, « El « enfermero de las Farc », a juicio por abortos forzados en las Farc y el Eln » [en ligne]. 2017. [consulté le 28 novembre 2017]. <https://www.elespectador.com/noticias/judicial/el-enfermero-de-las-farc-juicio-por-abortos-forzados-en-las-farc-y-el-eln-articulo-702380>

EL NUEVO HERALD, « La Iglesia colombiana considera que el proceso de paz 'está vivo' » . 5 juillet 2015. [consulté le 28 novembre 2017]. <http://www.elnuevoherald.com/noticias/mundo/america-latina/colombia-es/article26596285.html#storylink=cpy>

GOMEZ NADAL, Paco, « Las FARC se aplican para entender el universo LGBTI », *Colombia plural* [en ligne]. 23 septembre 2016. [consulté le 28 novembre 2017]. <https://colombiaplural.com/las-farc-se-aplican-entender-universo-lgbti/>

GONZALEZ, Olga L., « En Colombie, un référendum pour définir la famille ? ». *Médiapart* [en ligne.], septembre 2016. [consulté le 28 novembre 2017]. <https://blogs.mediapart.fr/olga-l-gonzalez/blog/050916/en-colombie-un-referendum-pour-definir-la-famille>

GONZALEZ, Olga L., « Colombie : la « paix » attend, les États-Unis veillent, l'agro-business pousse ». *Médiapart* [en ligne]. 29 mars 2016. [consulté le 28 novembre 2017]. <https://blogs.mediapart.fr/olga-l-gonzalez/blog/290316/colombie-la-paix-attend-les-etats-unis-veillent-l-agro-business-pousse>

GONZALEZ, Olga L., « La adopción por homosexuales y el debate colombiano ». *Le Monde Diplomatique - Chile* [en ligne]. août 2016. [consulté le 30 juin 2019]. <https://www.lemondediplomatique.cl/La-adopcion-por-homosexuales-y-el.html>

LAS 2 ORILLAS, « El acuerdo con las Farc nos lleva de narices a una peligrosa dictadura homosexual » [en ligne]. 23 septembre 2016. [consulté le 28 novembre 2017]. <https://>

www.las2orillas.co/el-acuerdo-con-las-farc-nos-lleva-de-narices-a-una-peligrosa-dictadura-homosexual-concejal-de-la-familia/

ORTEGA MARTINEZ, Julián, « Colombia : La brutal violación y el asesinato de Rosa Elvira Cely ». *Global Voices* [en ligne]. 10 juin 2012. [consulté le 30 juin 2019]. <https://es.globalvoices.org/2012/06/08/colombia-la-brutal-violacion-y-el-asesinato-de-rosa-elvira-cely/>

OTERO, Natalia, « La revolución no puede ser homofóbica », por, en *¡Pacifista !* [en ligne]. mars 2015. [consulté le 28 novembre 2017]. <http://pacifista.co/la-revolucion-no-puede-ser-homofobica-ivan-marquez/>

SEMANA, « Tanto el Gobierno como los del No han instrumentalizado a los cristianos » (Interview avec Viviane Morales) [en ligne]. 15 octobre 2016a. [consulté le 28 novembre 2017]. <http://www.semana.com/nacion/articulo/viviane-morales-habla-del-cristianismo-el-triunfo-del-no-y-la-ideologia-de-genero/499029>

SEMANA, « Las 8 peticiones de los pastores del NO » [en ligne]. 15 octobre 2016b. <http://www.semana.com/nacion/articulo/las-ocho-peticiones-de-los-pastores-que-votaron-no-en-el-plebiscito/499219>

NOTES

1. Le Caguan est la vaste zone orientale (de la taille de la Suisse) où les Farc se sont rassemblées durant les pourparlers du même nom.
2. Les 6 points de l'agenda sont les suivants : Politique de développement agricole intégral ; Participation politique ; Fin du conflit ; Solution au problème des drogues illicites ; Victimes et vérité ; Mise en place, vérification et approbation des accords.
3. L'« uribisme », est la coalition de secteurs politiques qui orbite autour de l'ancien président Alvaro Uribe (2002-2010), lequel est mis en cause par plusieurs ONG colombiennes et internationales en raison de ses liens avec les groupes paramilitaires d'extrême droite. Pendant son gouvernement, la politique de « sécurité démocratique » a été mise en place dans le but de vaincre militairement les Farc. Cette stratégie s'est accompagnée d'une forte répression des mouvements sociaux et d'une flagrante violation des droits humains.
4. On se renseignera sur les circonstances de ce crime odieux et on verra des photos prises lors du rassemblement auquel il a donné lieu dans un article d'Ortega Martinez.
5. Eric Fassin et Clarisse Fabre, parlant de ce changement en France, écrivent : « Ce qui est nouveau, c'est que la remise en cause ne concerne plus seulement la différence des sexes : elle atteint de plus en plus la sexualité elle-même » (Fassin et Fabre).
6. La représentante des Farc n'était pas Colombienne mais Hollandaise (Tanja Nijmeijer).
7. Malgré l'existence de cette « Sous-commission », se faire écouter n'était pas tâche facile ; les femmes ont dû faire preuve de ténacité pour faire entendre leurs revendications. Voir les témoignages des participantes aux dialogues dans Humanas et Ciase.
8. Voir la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.
9. Le texte complet peut être consulté sur le site officiel des Accords : <http://acuerdodepaz.gov.co/>
10. Ce terme, ou son équivalent en espagnol, « enfoque diferencial de género », est employé pour se référer à l'inclusion de la variable « genre » dans les analyses ou dans les politiques publiques. Il sert aussi à se distinguer du terme « idéologie de genre », utilisé par les secteurs les plus réactionnaires pour discréditer l'ensemble des études et considérations sur le genre en tant que variable construite socialement.
11. URL : <http://www.mujerfariana.org/>

12. Le mot chrétien couvre ici les croyants catholiques, protestants, pentecôtistes.
13. Le Bureau des Affaires Religieuses du Ministère de l'Intérieur de Colombie fait état de 5 900 églises protestantes répertoriées dans le pays. Cependant, le Conseil Evangélique de Colombie, Cedecol, estime qu'elles sont 15.000. (*El Colombiano* 2017)
14. Bien sûr, cette mobilisation rappelle celle de 2014 en France contre les « ABCD de l'égalité » et où, devant l'animosité et la mobilisation rencontrée, le gouvernement dut renoncer à ces outils pour enseigner l'égalité dans les écoles.
15. Plusieurs groupes chrétiens ont assisté au « Sommet des Ministres Chrétiens ». Voir URL : <http://www.marcofidelramirez.com/2016/10/iglesia-cristiana-frente-post-plebiscito/>
16. Encore aujourd'hui, les institutions publiques en Colombie accrochent le crucifix à ses murs. En 2016, des citoyens professant d'autres croyances ont déposé une plainte pour faire en sorte que la Cour Constitutionnelle retire le crucifix de sa Salle Plénière. Les magistrats de cette Cour ont voté contre, parce qu'il faut selon, eux, « respecter toutes les manifestations religieuses » (*El Espectador* mai 2016).
17. Dans l'ouvrage collectif réalisé par les plus grands connaisseurs des processus de paix avec les Farc, *Qué, cómo y cuándo negociar con las Farc* (2008), (Quoi, comment et quand négocier avec les Farc) il n'y a aucune mention au genre.
18. Plusieurs groupes catholiques, y compris en Amérique latine, sont favorables à la communauté LGBT et les positions d'ouverture du pape François sont assez connues. Les protestants, et spécialement les méthodistes, ont des positions très progressistes.
19. Ici, le mot « chrétien » recouvre les évangéliques et pentecôtistes.
20. Colombia Diversa (2017) a documenté certaines violences sur les personnes LGBT survenues durant le conflit armé.
21. Dans ce pays où 52% des grossesses sont non désirées, l'avortement n'est pas légal.

RÉSUMÉS

Fin 2016, après quatre ans de pourparlers dans des circonstances difficiles, la guérilla de filiation marxiste Forces Armées Révolutionnaires de Colombie, FARC, et le gouvernement colombien sont parvenus à un accord de paix. Un des aspects méconnus de cet accord de paix est la place prise par les « questions LGBT ». Celles-ci sont devenues centrales dans le débat, notamment lors du référendum qui devait approuver cet accord de paix en octobre 2016 et qui a été rejeté par la majorité des votants. Dans ce papier, nous montrons que la question du « genre » est devenue une variable structurelle dans la vie de ce pays. Nous affirmons que pour comprendre la crispation autour de cette question, il est nécessaire de prendre en compte l'histoire et l'évolution des églises et des partis catholiques et évangéliques, ainsi que la place qu'ont aujourd'hui les organisations de défense des droits des personnes LGBT. Le papier montre comment le travail des organisations féministes a ouvert le chemin, à La Havane (lieu des pourparlers), aux organisations travaillant pour les droits LGBT. Il analyse comment la dimension du « genre » a été intégrée au sein de l'académie et des ONG pour aborder les conséquences du conflit. Il retrace les questions qui se posent lorsque la « plus vieille guérilla du monde » doit compter parmi ses alliés politiques avec des secteurs qui mettent en avant le « genre » et la « diversité sexuelle », alors qu'elle-même est en cause pour des agissements sexistes ou

homophobes. Enfin, le papier discute les défis posés par le « genre » et montre pourquoi la diversité sexuelle sera une question décisive dans le débat politique et sociétal en Colombie.

The subject of the article is sexual diversity in Colombia's peace process. Although this topic's significance is acknowledged in the debate prior to the October 2016 "peace referendum", rejected by a narrow majority of Colombians, there are divergences on the sense of this rejection. In this article, we argue that the "gender" question was not a manipulation lead by FARC's opponents, as it is often told. Instead, we believe that this is a structural variable in the country's political and social life, and that it will have an increasingly relevant role in the public debate. The article points out how feminist organizations showed other organizations working on LGBT's issues the way to Havana, where the peace negotiations took place. It also shows the place held today by Catholic and Evangelical churches and parties, as well as the role played by the sexual minorities human rights defense organizations. It also analyzes the complex issues that arise when the FARC must count on these organizations as allies, even more so if we take into account that this very guerrilla can be questioned for sexist and homophobic actions. Finally, the article showcases why the subjects of "gender" and "sexual diversity" will be important in the coming years political and social debate in Colombia.

Este artículo trata sobre la diversidad sexual en el proceso de paz en Colombia. Aunque se reconoce el peso de este tema en el debate del referendo de octubre de 2016, rechazado por una estrecha mayoría, difieren las interpretaciones sobre su significado. En este artículo planteamos que el tema del "género" no fue una manipulación de los sectores opuestos a las Farc: es una variable estructural en la vida del país y tendrá importancia cada vez mayor en el debate político. El artículo muestra cómo las organizaciones feministas abrieron el camino de La Habana, sede de las negociaciones, a las organizaciones que trabajan por los derechos LGBT. Muestra también el lugar que ocupan hoy las iglesias y partidos católicos y cristianos, y el rol que juegan hoy las organizaciones de defensa de los DH de las minorías sexuales. También analiza las complejas cuestiones que se abren cuando las Farc deben contar con estos aliados, siendo que esta misma guerrilla puede ser cuestionada por acciones sexistas y homófobas. Por último, el artículo muestra porqué los temas de "género" y de "diversidad sexual" serán centrales en el debate político y social en Colombia en los próximos años.

Em fins de 2016, depois de quatro anos de negociações difíceis, a guerrilha de filiação marxista Forças Armadas Revolucionárias da Colômbia, FARC, e o governo colombiano chegaram a um acordo de paz. Um dos aspectos ignorados do acordo é o lugar ocupado pelas "questões LGBT". Estas tornaram-se centrais no debate, especialmente durante o referendo que deveria aprovar esse acordo de paz, em outubro de 2016, e que foi rejeitado pela maioria dos votantes. Neste artigo, mostramos que a questão do "gênero" tornou-se uma variável estrutural na vida do país. Afirmamos que, para compreender a crispação em torno dessa questão, é necessário ter em conta a história e a evolução das igrejas e partidos católicos e evangélicos, bem como o lugar que hoje ocupam as organizações de defesa dos direitos das pessoas LGBT. O artigo mostra como o trabalho das organizações feministas abriu caminho, em Havana (onde se desenrolaram as negociações), para organizações em prol dos direitos LGBT. Ele analisa a maneira como a dimensão do "gênero" foi integrada no âmbito da academia e das ONG para abordar as consequências do conflito. Retraça as questões que se colocam quando a "mais velha guerrilha do mundo" precisa contar entre seus aliados políticos setores que colocam na ordem do dia o "gênero" e a "diversidade sexual", ao passo que ela própria é visada por atos sexistas ou homofóbicos. Enfim, o texto discute os desafios colocados pelo "gênero" e mostra que a diversidade sexual tornou-se uma questão decisiva no debate político e societal na Colômbia.

INDEX

Keywords : Colombia peace process, Colombia and the LGBT movement, FARC and gender, women, feminism and peace, religion and sexual minorities

Palabras claves : Colombia y proceso de paz, Colombia y movimiento LGBT, Farc y género, mujeres, feminismo y paz, iglesias y minorías sexuales

Mots-clés : Colombie et processus de paix, Colombie et mouvement LGBT, Farc et genre, femmes, féminisme et paix, églises et minorités sexuelles

Palavras-chave : Colômbia e processos de paz, Colômbia e movimento LGBT, FARC e gênero, mulheres, feminismo e paz, igrejas e minorias sexuais

AUTEUR

OLGA L GONZÁLEZ

CNRS, associée à l'Urmis, Université Paris Diderot
olgalu@free.fr